



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 25/02/2022

Votre annonce n°22-26179 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.

[Imprimer](#) [Retour](#)

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : 66  
Annonce No 22-26179

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

- I.1) **NOM ET ADRESSES**  
Mairie Saint-Cyprien, Point(s) de contact : M. le Maire, 66750, Saint-Cyprien, F, Courriel : christophe.vidal@stcyprien.fr, Code NUTS : FRJ15  
**Adresse(s) internet :**  
Adresse principale : <http://www.saint-cyprien.com>  
Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
- I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**
- I.3) **COMMUNICATION**  
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>  
**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**  
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)  
**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**  
par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**  
Autorité régionale ou locale
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**  
Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé :** GROUPEMENT DE COMMANDES - ACHEMINEMENT ET ACQUISITION D'ELECTRICITE - COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN - PORT DE SAINT-CYPRIEN - CCAS - EPIC OFFICE DU TOURISME CAMPING MUNICIPAL  
Numéro de référence : AOO 22FO015
- II.1.2) **Code CPV principal :**  
Descripteur principal : 09310000  
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**  
**Fournitures**
- II.1.4) **Description succincte :** Acquisition d'électricité pour le groupement de commandes Saint-Cyprien
- II.1.5) **Valeur totale estimée :**  
Valeur hors TVA : 1 400 000 euros
- II.1.6) **Information sur les lots :**  
Ce marché est divisé en lots : non  
Mots descripteurs : Electricité, gaz (fourniture)
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :**  
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
Code CPV principal : 09310000  
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS : FRJ15

Lieu principal d'exécution : Commune de Saint-Cyprien

II.2.4) **Description des prestations** : Acquisition et livraison d'électricité

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 10 points

Prix :

1. Prix / Pondération : 90 points

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 1 400 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début : 1.e.r juillet 2022 - Fin : 31 décembre 2023

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** :

Mots descripteurs : Electricité, gaz (fourniture)

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Liste et description succincte des conditions : - DC1 (lettre de candidature)- DC2 (déclaration du candidat)- Attestations sur l'honneur concernant les interdictions prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. -Le candidat doit être titulaire d'une autorisation d'exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals conformément aux articles R331-1 à R333-09 du code de l'énergie.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : -Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Copie de l'autorisation d'exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente, signée du Ministre chargé de l'énergie en application de l'article L.333-1 du code de l'énergie & copie de la première page du contrat de responsable d'équilibre.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) **Information sur la négociation**

IV.1.6) **Enchère électronique :**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

4 avril 2022

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au : 6 avril 2022

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Date : 4 avril 2022 - 14:00 Lieu : Hôtel de Ville salle Noell

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

- Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**  
La commande en ligne sera utilisée  
La facturation en ligne sera acceptée  
Le paiement en ligne sera utilisé
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**  
Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000, Montpellier, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 4 67 54 81 56, Adresse internet : <http://www.montpellier.tribunal-administratif.fr>
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
- VI.4.3) **Introduction de recours :**  
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Référé contractuel : conformément aux dispositions des L.551-13 et R.551-7 du Code de la Justice Administrative, dans un délai ; - de 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché public, - de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution. Ce recours ne peut être exercé dans les cas suivants : - à l'égard des marchés publics dont la passation n'est pas soumise à une obligation de publicité préalable lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - à l'égard des marchés publics soumis à publicité préalable auxquels ne s'applique pas l'obligation de communiquer la décision d'attribution aux candidats non retenus (marchés à procédure adaptée) lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - par les demandeurs ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du code de justice administrative et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Recours en excès de pouvoir : conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet. - Recours de plein contentieux : conformément à l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative et à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, tout tiers justifiant d'un intérêt lésé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché public.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**  
25 février 2022

---

**Éléments de facturation :**

Numéro du service exécutant : **FACTURES\_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **AOO 22FO015**

Classe de profil : Commune

Siret : 21660171600014

Libellé de la facture : Commune de Saint-Cyprien M. le Maire Service Comptabilité Place Desnoyer, F-66750 Saint-Cyprien.

---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 4 avril 2022

Objet de l'avis : groupement de commandes - acheminement et acquisition d'électricité - commune de saint-cyprien - port de saint-cyprien - ccas - epic office du tourisme camping municipal

Nom de l'organisme : Mairie Saint-Cyprien

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

---



ACCR4196108



> Informations légales